



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

office national de la chasse et de la faune sauvage

Question écrite n° 36498

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable quant au nombre de procès-verbaux établis en matière de chasse par les gardes de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage pour les années 2000, 2001, 2002 et 2003. Aussi, il lui demande de lui préciser le nombre de ces procès-verbaux.

Texte de la réponse

Le ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative au nombre de procès-verbaux établis en matière de chasse par les gardes de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) pour les années 2000, 2001, 2002 et 2003. Les gardes de l'ONCFS sont commissionnés pour rechercher et constater les infractions à la police de la chasse et à la police de l'environnement. A ce titre, ont été relevés en matière de chasse en 2000 : 11 791 infractions, - en 2001 : 9 457 infractions, - en 2002 : 9 128 infractions, - en 2003 : 9 293 infractions. Les agents de cet établissement ont aussi un rôle technique et pédagogique important pour la mise en oeuvre de plans de chasse et le suivi de l'état des populations des espèces de gibier et de leurs habitats.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36498

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2410

Réponse publiée le : 14 septembre 2004, page 7149